



## PREFECTURE DE LA REUNION

### SECRETARIAT GENERAL

Direction des Actions Interministérielles

Bureau de l'Emploi, de l'Insertion  
De la Formation et de la Mobilité

### *ATTESTATION D’AFFICHAGE*

==--==

Le Préfet de la Réunion certifie avoir reçu de la mairie de Saint-Paul, le certificat d’affichage précisant que la décision préfectorale concernant la demande présentée par la société « les bâtisseurs de Bourbon » en vue de la création d’un ensemble commercial à Grand Fond – Saint-Gilles les Bains, a bien été affichée en mairie de Saint-Paul pour une période de deux mois, à compter du 11 juillet 2005.

Fait à Saint-Denis, le 18 août 2005

Pour le Préfet  
Et par délégation,  
Le Directeur

Signé : Pierre BALCON